

Ce jour représente donc un important jalon pour nous, et c'est tout un honneur pour moi que de souhaiter officiellement une chaleureuse bienvenue au ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Son Excellence M. Max Van der Stoel, en sa qualité de Président du Conseil des Communautés européennes, et Sir Christopher Soames, Vice-président de la Commission des Communautés européennes.

Je sais, M. Van der Stoel, que votre accession à la présidence du Conseil le 1^{er} juillet, ajoutée à vos responsabilités internes, a dû faire de juillet un mois extrêmement occupé pour vous, et je vous suis reconnaissant d'avoir trouvé le temps de venir à Ottawa malgré votre horaire chargé.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour rendre hommage à Sir Christopher Soames, pour sa contribution insigne aux efforts qui ont façonné l'Accord entre le Canada et la Communauté. J'aimerais aussi signaler le travail des négociateurs principaux des deux parties, M. Leslie Fielding pour la Communauté et M. Michel Dupuy pour le Canada, dont les talents de négociateur ressortent à la lecture de l'Accord. A mon regret, M. Dupuy n'a pu être des nôtres aujourd'hui, sa présence étant nécessaire à une réunion de la Conférence sur la coopération économique internationale à Paris. Je suis ravi cependant que M. Fielding ait pu se joindre à nous.

Nous avons relevé le premier défi, mais l'Accord conclu, il nous reste à lui insuffler la vie. Ce sera là une des fonctions importantes de la Commission mixte de coopération créée aux termes de l'Accord.

Nous ne nous attendons pas à ce que la situation change du jour au lendemain. Mais l'Accord peut servir de catalyseur à une coopération économique qui, chez nous, fera appel aussi bien aux provinces qu'au secteur privé. Il est donc opportun qu'aux représentants des Communautés européennes et de leurs Etats membres se soient joints aujourd'hui des représentants des gouvernements provinciaux et de l'entreprise privée au Canada. C'est seulement avec la participation de tous que nous pourrons réaliser pleinement les promesses de l'Accord.

Ainsi, loin de mettre fin à un processus, la cérémonie d'aujourd'hui marque le début d'une nouvelle entreprise. La voie est tracée, le cadre est maintenant en place; il n'en tient plus qu'à nous, de part et d'autre, de traduire les promesses en réalités.